



HAL
open science

UN EMPRUNT À L'ÉGYPTE ? LE “ LUTH À PIQUE INTÉRIEURE ” (INNERSPIKE LUTE) EN AFRIQUE

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. UN EMPRUNT À L'ÉGYPTE ? LE “ LUTH À PIQUE INTÉRIEURE ” (INNERSPIKE LUTE) EN AFRIQUE. ROUILLARD Pierre; PERLES Catherine; GRIMAUD Emmanuel. Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus, De Boccard, pp.97-107, 2007, Colloques de la Maison René Ginouvès 3. halshs-03978822

HAL Id: halshs-03978822

<https://shs.hal.science/halshs-03978822>

Submitted on 8 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un emprunt à l'Égypte ?

le "luth à pique intérieure" (*innerspike lute*) en Afrique

par Catherine BAROIN¹

Résumé

Le "luth à pique intérieure", selon la typologie communément admise, est un luth dont le manche, au lieu de transpercer la caisse de part en part, s'arrête au niveau d'un orifice percé dans la peau tendue sur la caisse, par lequel passent les cordes fixées à l'autre extrémité du manche au moyen de lanières. Des données et des hypothèses sont présentées sur l'origine probablement très ancienne de ce luth, sur sa distribution géographique actuelle en Afrique, par rapport à celles de la harpe et de la lyre, et sur sa diffusion.

Mots-clés : Musicologie africaine, cordophones, luth, harpe, lyre.

Abstract

According to the usual typology, the handle of the spike-lute does not go all the way through the body of the instrument but terminates close to a hole in the skin which covers the instrument. The strings passing through this hole are tied to the other end of the handle with laces. I will provide data and hypotheses on the origins of this lute, as well as on its geographical distribution and diffusion in Africa, in comparison with that of harps and lyres.

Key words : African musicology, cordophones, lute, harp, lyre.

Les principaux cordophones africains actuels, qu'il s'agisse de la lyre, du luth ou de la harpe, pourraient être originaires de Mésopotamie, où se trouvent les attestations les plus anciennes. Ainsi la harpe est-elle présente à Sumer dès le quatrième millénaire avant J.-C., la lyre dès le troisième millénaire, tandis que le luth, peut-être iranien d'origine, est introduit en Égypte depuis Babylone dès le quinzième siècle avant J.-C.². Ces trois instruments, sous des formes proches des formes africaines actuelles, sont attestés simultanément en Égypte au temps des pharaons. Faut-il pour autant en conclure que c'est depuis l'Égypte qu'ils se sont diffusés à travers le continent africain ? La réponse à cette question est d'autant moins aisée qu'aujourd'hui les aires de répartition de ces trois instruments en Afrique sont entièrement distinctes.

¹ BAROIN, C. 2007. "Un emprunt à l'Égypte ? le "luth à pique intérieure" (*innerspike lute*) en Afrique", 2007, in Pierre ROUILLARD (dir.) avec la collaboration de Catherine PERLES et d'Emmanuel GRIMAUD, *Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus*. Paris, De Boccard, *Colloques de la Maison René Ginouvès* 3, pp. 97-107.

² TURNBULL 1972 ; HONEGGER 1976, vol. 2, p. 562 et 600.

Comment expliquer cette différence ? Si la présence simultanée de ces trois cordophones en Egypte pharaonique (mais non dans l’Egypte actuelle) est le signe d’une origine commune, pourquoi se seraient-ils diffusés en Afrique selon des axes différents ? Ou bien ont-ils été inventés indépendamment en Afrique, dans des lieux distincts, et dans ce cas lesquels ? Une étude approfondie de chaque instrument est nécessaire pour tenter d’apporter des éléments de réponse à ces questions. Dans le cadre de ce bref article, nous n’envisagerons que le luth, et plus précisément le « luth à pique intérieure » car c’est ce type de luth qui s’observe en Egypte ancienne³.

Précisons donc ce qu’est un « luth à pique intérieure », et pour commencer rappelons la distinction entre luths, lyres et harpes. Ces trois instruments diffèrent par le mode de montage des cordes par rapport à la caisse de résonance⁴. Les cordes de la harpe se situent dans un plan perpendiculaire à la table de résonance, tandis que celles de la lyre et du luth sont parallèles à la table. Le luth n’a qu’un seul manche, à l’extrémité duquel sont fixées les cordes, alors que la lyre en a deux : à leurs extrémités est fixée une traverse à laquelle sont nouées les cordes. Les cordes de ces trois instruments sont pincées, mais celles du luth peuvent être frottées avec un archet, ce qui en fait une vièle. En anglais par contre le terme *lute* désigne les deux : le luth s’appelle *plucked lute*, et la vièle *bowed lute*.

Parmi les luths, on distingue deux grands types selon que le manche épouse la caisse en forme de cou (tels que le luth arabe *ud*) ou qu’il est constitué d’une pique droite⁵. En 1933 Hornbostel a affiné la typologie des seconds, car leur manche peut être monté de deux façons : il traverse la caisse de part en part, ou bien il est broché sur la peau qui tend la table et son extrémité s’arrête à l’intérieur de la caisse, au niveau d’un orifice percé dans la peau, selon le schéma de la figure 1.

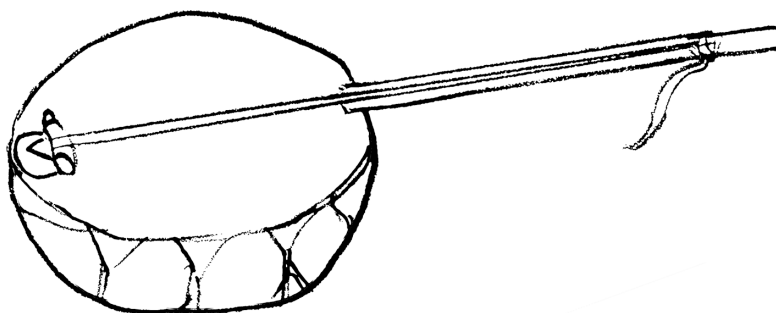


Fig. 1 - Exemple de « luth à pique intérieure », le *cegeni* des Toubou (dessin C. BAROIN)

L’appellation « luth à pique intérieure » correspond au terme allemand *Binnenspiesslaute*⁶, et à l’anglais *innerspike*, *semi-spike* ou *tanged lute*. Les cordes, au bout du manche, sont nouées au moyen de lanières de cuir, ou bien tendues avec des chevilles. Nous nous intéresserons ici aux premiers, semblables à cet égard aux luths de l’Egypte ancienne, et excluons les seconds car l’usage de chevilles les rapproche

³ CHARRY 1996, p. 20.

⁴ Le cas très particulier de l’arc vocal n’est pas pris en compte ici.

⁵ HORNBOSTEL et SACHS 1914.

⁶ De *Binnen*, intérieur, *der Spiess*, la pique, et *die Laute*, le luth.

des *neck lutes* ou « luths à manche en forme de cou » qui, typologiquement, sont très différents. Ainsi prendrons-nous en compte par exemple le luth *gimbri* joué par des Marocains noirs, les Gnawa, dont la caisse est rectangulaire, mais pas le luth arabe *ginbri* d'Afrique du Nord dont le manche est équipé de chevilles⁷.

Le luth à pique intérieure et à lanières de cuir est très répandu en Afrique, sous des formes et des tailles diverses. Chez les Toubou, nomades qui occupent un quart de l'espace saharien entre le lac Tchad et la Libye, c'est un instrument petit et léger, appelé *cegeni* (fig. 1), qui ne fait guère plus de 60 cm de longueur totale⁸. Chez les sédentaires par contre, tels que les Haoussa de Nigeria, on trouve un luth de même facture mais de taille énorme : plus de 1,75 m au total dans le cas du *babbar garaya*⁹. La forme de la caisse est semi-sphérique pour ces deux instruments. Elle peut être oblongue comme dans le cas du luth *tidinit* joué par les griots maures. Ailleurs, elle a la forme d'une poire, ronde d'un côté et s'allongeant de l'autre vers le manche : c'est le cas du *ngangera* dont jouent les Kanouri du Bornou, au Nord-Est du Nigéria. Le manche droit de ce luth se prolonge d'un appendice métallique amovible, produisant un bruit de cliquetis, commun à d'autres luths.

Nous tenterons ci-dessous de retracer les signes de présence de ces « luths à pique intérieure » les plus reculés dans le temps, ainsi que leur distribution géographique actuelle. Mais vu la minceur des sources historiques, c'est la comparaison morphologique des instruments qui fournit les meilleurs indices de parentés entre eux et alimente les hypothèses sur leur diffusion. Le jeu des instruments, lui aussi, peut se prêter à comparaison et éclairer notre propos. Or aujourd'hui en Afrique, tous les luths à pique intérieure sont des instruments à cordes pincées joués par des hommes. Ils s'opposent sur ces deux points aux vièles, dont le manche traverse presque toujours la caisse de part en part¹⁰, et qui peuvent être jouées par des femmes comme la vièle *anzad* des Touaregs.

UN PASSE OBSCUR

La question de l'origine du luth africain se heurte au manque de données archéologiques. Hors d'Afrique, c'est en Mésopotamie à la période akkadienne (vers 2300 avant J.-C.) que nous trouvons, sur un sceau, l'image la plus ancienne de l'usage d'un luth (fig. 2).

⁷ CHARRY 2000, p. 129.

⁸ BAROIN 2006.

⁹ AMES et KING 1971, p. 40.

¹⁰ Nous ne connaissons à cette règle qu'une exception, celle du luth des Toubou qui peut se jouer avec un archet et change alors de nom.



Fig. 2 - Luth sur sceau mésopotamien.
Sceau cylindrique de Mésopotamie, 89096, période akkadienne,
Londres : British Museum (d'après Turnbull 1972, p. 65).

La position de jeu est bien distincte, mais la facture de ce luth est incertaine. Est-ce un luth à pique intérieure ? Il est impossible de le dire.

Sur le continent africain, c'est en Egypte pharaonique que l'on trouve les attestations de luths les plus anciennes. Comme la harpe et la lyre, il y serait venu de Mésopotamie. Les trois instruments sont représentés ensemble sur cette peinture datée d'environ 1400 avant J.-C. (fig. 3).



Fig. 3 - Détail d'une peinture de tombe égyptienne, Thèbes, vers 1420-1411 avant J.-C.
(d'après Wegner 1984, p. 94.)

Ici l'instrumentiste est une femme (au contraire des luths africains actuels), mais la très riche iconographie de l'Égypte ancienne dépeint aussi des joueurs masculins¹¹. Le manche est broché en quatre points sur la peau tendue sur la table de l'instrument, ce qui différencie aussi ce luth des luths africains actuels, au montage généralement plus simple¹².

Les attestations africaines ultérieures datent d'environ 3000 ans (1000 ans avant J.-C.). Ce sont des peintures rupestres du Sahara, qui figurent des joueurs de luths à long manche droit, en position debout, assise ou accroupie (fig. 4 à 6).



Fig. 4 - Joueur de luth d'Iskaouène (Tassili du Nord-Ouest, Algérie
(d'après A. Sèbe *in* Viallet 1995, p. 97).

¹¹ CHARRY 2000, p. 130.

¹² Dans l'Afrique d'aujourd'hui en effet, selon la documentation disponible actuellement, seuls deux « luths à pique intérieure » présentant un brochage sur la table en deux points, et non quatre, ont été décrits. Il s'agit du *kakanza* chez les Lamang et du *gzöpöli* chez les Bana, populations du Nord-Est du Nigéria proches des Monts Mandara (cf. WENTE-LUKAS 1977, p. 256-260).

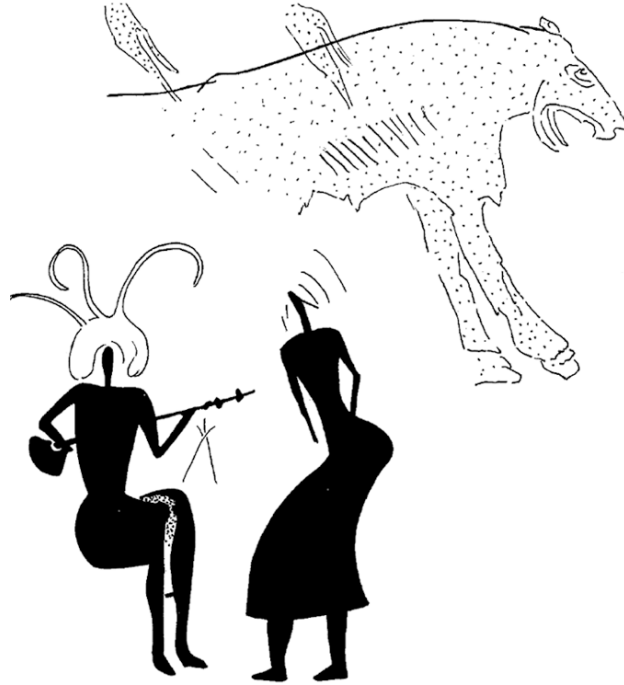


Fig. 5 - Joueur de luth de Ti-n-Teferiest, Tassili n'Ajjer, Sud-Est algérien
(d'après Viallet 1995, p. 97).

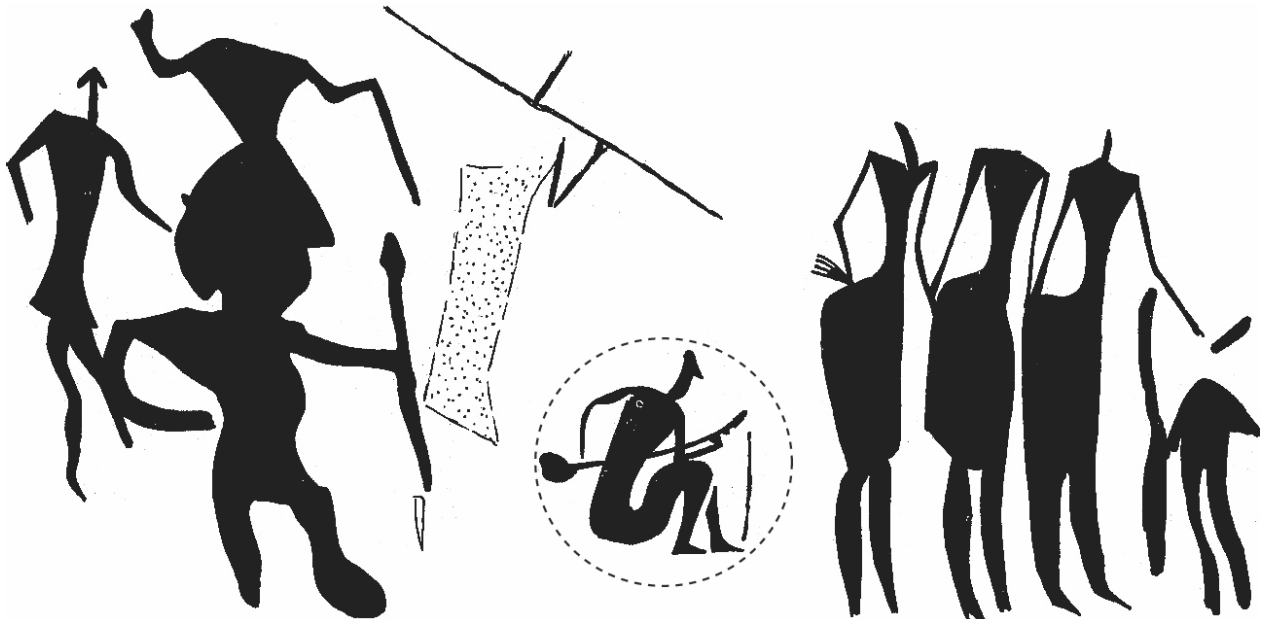


Fig. 6 - Luthiste assis, Oued Afazadjer, Acacus, Libye
(d'après Viallet 1995, p. 99).

La longueur du manche par rapport à la taille de la caisse de résonance, comme la tenue de l'instrument au niveau du buste, sont comparables à la peinture égyptienne qui précède. Mais sur ces deux points ces luths diffèrent des luths africains actuels, dont le manche est en général plus court et dont on joue de préférence assis, en tenant l'instrument plus bas¹³. Par ailleurs, ni le sexe de l'instrumentiste ni le mode de montage du manche ne sont perceptibles. S'agit-il de luths à pique intérieure ? Ces représentations très stylisées ne permettent pas de répondre à la question.

Après ces témoignages préhistoriques, il faut attendre le XIV^e siècle, avec les voyageurs arabes Al Umari et Ibn Battuta, pour que l'usage de luths soit mentionné en Afrique de l'Ouest, mais sans description précise de ces instruments¹⁴. Après eux, du XV^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle, d'autres indications sont fournies par les explorateurs européens, qui manquent de précision. En 1468, Alvise Ca da Mosto note au Sénégal l'usage d'un luth à deux cordes pincées, puis le Sieur de la Courbe deux siècles plus tard signale chez les Wolof du Sénégal un petit luth à trois cordes en crin de cheval, avec des cloches fixées au bout du manche. Le détail de ces observations successives est publié par Charry en appendice de son ouvrage sur la musique mandé d'Afrique de l'Ouest¹⁵.

LES SOURCES ACTUELLES

Face à ces minces sources archéologiques et historiques, les seules autres données sur les luths en Afrique sont actuelles ou récentes. De quoi disposons-nous ? D'informations très incomplètes sur la facture et le jeu de ces luths, et leur distribution géographique. Mais la comparaison de ces données peut orienter nos hypothèses sur l'origine de ces instruments.

Nous avons souligné plus haut une différence morphologique essentielle, parmi les luths à manche en pique. Elle oppose les luths dont le manche traverse la caisse de part en part (*spike lutes*), et ceux dont le manche s'arrête à l'intérieur de la caisse, les « luths à pique intérieure » (*innerspike lutes*). Les premiers sont très répandus sur le continent africain, aussi bien en Afrique du Nord qu'en Afrique de l'Est ou de l'Ouest¹⁶, mais ils n'ont fait l'objet d'aucune étude systématique. De plus, l'amalgame est fréquent entre les *spike lutes* et les vièles, dont le manche est presque toujours monté de manière identique. Laissant de côté ces instruments, nous avons donc centré notre intérêt sur les luths à pique intérieure, qui sont une catégorie typologique plus claire et mieux inventoriée. Grâce aux travaux de Wegner et de Charry¹⁷, complétés par nos propres investigations, il est possible de dresser une première carte approximative générale de la répartition de ces luths à l'échelle du continent africain (carte 1).

¹³ CHARRY 1996, p. 17.

¹⁴ CHARRY 2000, p. 128-129.

¹⁵ CHARRY 2000.

¹⁶ WEGNER 1984, p. 114 *sq.*

¹⁷ WEGNER 1984 ; CHARRY 1996, 2000.



Carte 1 - Les luths à pique intérieure et à lanières (carte : C. BAROIN et J. GRÉAULT).

On constate qu'en dehors d'une présence ponctuelle au Maroc, les luths à pique intérieure et à lanières occupent une zone continue, au sud du Sahara principalement, qui s'étend du Sénégal jusqu'au nord du bassin tchadien. Ces luths aujourd'hui, dans l'état actuel de nos recherches, sont absents de l'Est et du Nord de l'Afrique (en particulier d'Égypte, alors qu'ils y étaient attestés au temps des pharaons), ainsi que de l'Afrique australe. Si leur origine est égyptienne, comme le suppose notamment Ulrich Wegner, il est surprenant de les voir absents de l'Égypte et du Soudan actuels, alors qu'ils sont au contraire très nombreux en Afrique de l'Ouest. Mais il est vrai que sur la très longue durée ces luths peuvent s'être diffusés en remontant la vallée du Nil, puis s'être propagés vers l'ouest à travers la zone sahélienne au sud du Sahara, pour atteindre finalement la côte atlantique, et disparaître ensuite sur une partie de l'espace parcouru.

Cependant un détail morphologique, sur lequel Eric Charry met l'accent en 1996, alimente le débat d'une nouvelle hypothèse. Cet auteur en effet distingue deux catégories de luths à pique intérieure, les

luths à cylindre et les luths à chevalet. Pour les premiers, les cordes s'appuient sur un petit cylindre de bois posé sur la table, comme dans le schéma de la figure 7.

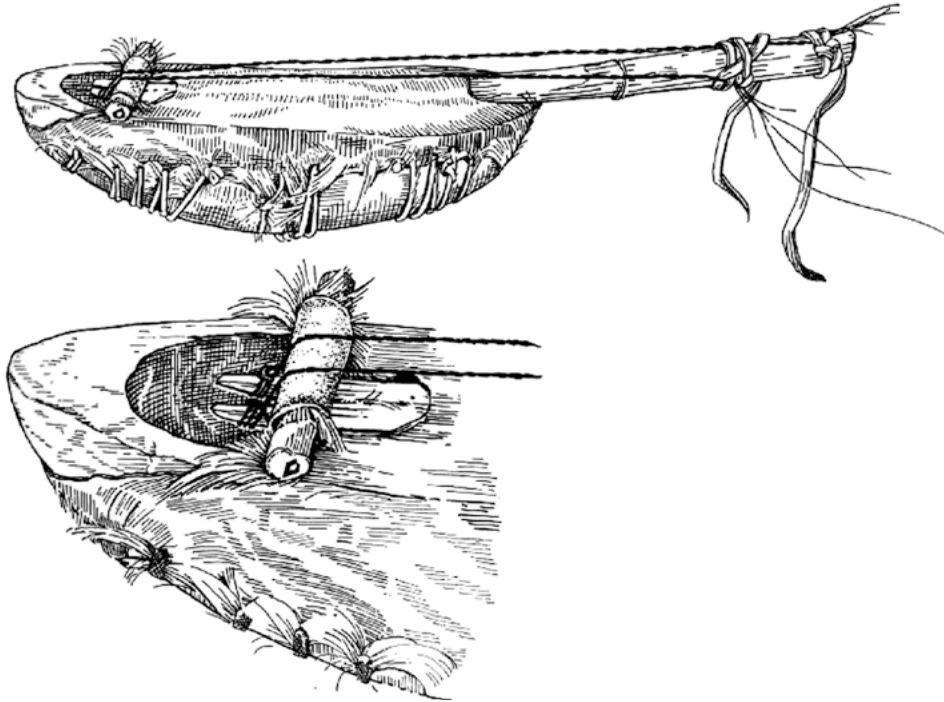


Fig. 7 - Exemple de luth à cylindre : le *molo* des Haoussa, Nigeria (d'après Wegner 1984, p. 137).

Dans le cas des luths à chevalet, au cylindre se substitue un chevalet dressé sur la table, sur lequel passent les cordes (fig. 8).

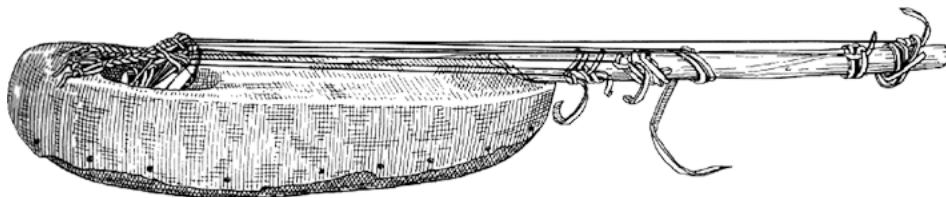


Fig. 8 - Exemple de luth à chevalet : le *khalam* de Sierra Leone (d'après Wegner 1984, p. 137).

Le luth à chevalet, remarque Charry, autorise un nombre plus grand de cordes que le luth à cylindre, d'où des différences notables de jeu et de musique. Cet auteur a centré son étude sur les luths à chevalet d'Afrique de l'Ouest, et publié une carte de la distribution géographique de ces deux types de luths. En

luths est toujours en bois) et leur contexte musical et social, sur lesquels Charry met à juste titre l'accent²⁰. Mais la situation est plus complexe pour les luths à cylindre. Ces derniers présentent une plus grande variété morphologique, qu'il s'agisse de la taille de l'instrument, de la nature de la caisse (en bois, en calebasse, en vannerie ou faite d'un bol de métal émaillé), de sa forme (semi-sphérique, ovale, rectangulaire ou allongée en forme de poire), ou de la longueur du manche par rapport à la caisse. Leurs usages sociaux sont également plus variés, car ils sont réservés ou non à des musiciens professionnels, ou à des chasseurs. Leur contexte musical lui aussi est variable : il peut s'agir d'instruments joués en solo, ou bien avec d'autres instruments, en accompagnement ou non du chant. Sur la base de données ouest-africaines, Charry formule l'hypothèse que les luths à cylindre auraient été diffusés par les Peuls vers l'est, depuis leur ancien pays d'origine au Nord du Sénégal jusqu'au Cameroun²¹.

Nous sommes d'accord avec cet auteur que les luths à chevalet et à cylindre ont sans doute des histoires distinctes, car ils diffèrent dans leurs morphologies comme dans leurs usages et leurs distributions géographiques. Cependant, il n'est nullement prouvé que les Peuls aient véhiculé le luth à cylindre du Sénégal vers le Cameroun. Si tel était le cas, ce mouvement remonterait à une période si ancienne qu'il n'en reste aucune trace. De nos jours en effet, au Nord-Cameroun, ce sont les Peuls qui ont emprunté leurs luths aux Haoussa, et non l'inverse²². Les luths à cylindre sont inhérents à la culture des Haoussa. Ceux-ci en ont quatre différents (appelés *kuntugi*, *molo*, *garaya* et *babbar garaya*), dont ils jouent dans des contextes sociaux et musicaux distincts²³. Quant aux Toubou, au nord du lac Tchad, ils jouent d'un luth à cylindre si caractéristique de leur univers musical qu'il est difficile d'imaginer que cet instrument ait pu être emprunté aux Peuls, si ce n'est dans un passé extrêmement reculé²⁴.

Entre les deux hypothèses en balance, d'une origine égyptienne ou ouest-africaine de ces luths, il n'est pas possible aujourd'hui de trancher. L'étude approfondie des luths à cylindre, qui reste à faire, pourrait d'ailleurs conduire à une troisième hypothèse sur l'origine géographique de ces luths, qui se situerait près du lac Tchad. Dans l'état actuel des choses, cette dernière semble tout aussi plausible que celle de Charry liée à la migration des Peuls. Sur des échelles de temps différentes, deux hypothèses contraires peuvent d'ailleurs s'avérer également justes. La question peule en fournit une illustration : ils se disent originaires de l'est, alors que leurs migrations historiques les ont conduits de l'ouest vers l'est de l'Afrique. Il se trouve que des résultats récents²⁵ sur leur patrimoine génétique confirment leur origine moyen-orientale, probablement très ancienne, sans que leur migration d'ouest en est soit pour autant mise en cause. Tout dépend de l'échelle de temps dans laquelle on se situe.

On complétera ce très rapide tour d'horizon des luths à pique intérieure africains par quelques indications sur la répartition géographique actuelle des harpes et des lyres, à partir des études disponibles sur ces instruments²⁶ (carte 3).

²⁰ CHARRY 1996.

²¹ CHARRY 1996, p. 5.

²² ERLMANN 1980, p. 38 et 64.

²³ AMES et KING 1971, p. 40-47.

²⁴ BAROIN 2006.

²⁵ Alain FROMENT 2005, communication au XIII^e colloque international du Réseau Méga-Tchad « Migrations et mobilité spatiale dans le bassin du lac Tchad », Maroua (Cameroun), 31 octobre – 3 novembre 2005.

²⁶ WACHSMANN 1964 ; WEGNER 1984 ; SADIE 2001 ; CITÉ DE LA MUSIQUE 1999.



Carte 3 - Répartition des trois cordophones africains (carte : C. BAROIN et J. GRÉAULT).

On constate, de façon assez surprenante, que les luths à pique intérieure et les harpes sont en distribution presque complémentaire, comme si la présence d'un instrument chassait l'autre. Telle est la situation qui prévaut au Tchad notamment, ainsi qu'au Nord-Cameroun. Le pays des Maures au sud de la Mauritanie, par contre, fait exception à cette règle ainsi que le Nigeria, pays du luth, où l'on trouve luths et harpes ensemble dans une large bande territoriale à l'est et au centre du « middle belt »²⁷.

Quant aux lyres, elles ont peu voyagé par rapport à leur origine égyptienne présumée. On les trouve en effet cantonnées en Afrique orientale, dans la vallée du Nil et en Ethiopie, ainsi que sur la côte somalienne et dans la région du lac Victoria au sud. Vers l'ouest, elles ne vont pas au-delà du Soudan.

²⁷ KING 1980, carte p. 236.

Que peut-on en conclure ? Que la distribution géographique actuelle, quasi complémentaire, de ces trois cordophones ne plaide pas en faveur d'une origine égyptienne commune. Manifestement, la situation a énormément changé depuis le temps des pharaons, et seules des enquêtes musicologiques plus poussées, en comblant les lacunes considérables de la documentation actuelle, permettront peut-être un jour de mieux éclairer l'épineuse question de l'origine et de la diffusion de ces instruments en Afrique.

Bibliographie

AMES D. et A. KING (1971), *Glossary of Hausa Music and its Social Contexts*, Evanston, North Western University Press, 194 p.

BAROIN C. (2006), "Le luth chez les Toubou : approche comparative et évolution", *Journal des africanistes*, 76-1, pp. 59-80.

BAROIN C. (à paraître), « Migrations et emprunts musicaux : les luths et leurs instrumentistes dans le bassin du lac Tchad », in Tourneux H., éd., *Migrations et mobilité spatiale dans le bassin du lac Tchad, Actes du XIII^e colloque Méga-Tchad, Maroua (Cameroun), 31 Octobre – 3 Novembre 2005*.

CHARRY E. (1996), « Plucked Lutes in West Africa : an Historical Overview », *The Galpin Society Journal* 49, pp. 3-37.

CHARRY E. (2000), *Mande Music. Traditional and Modern Music of the Maninka and Mandinka of Western Africa*. Chicago and London, the University of Chicago Press, 500 p.

CITE DE LA MUSIQUE (1999), *La parole du fleuve. Harpes d'Afrique centrale*, Paris, Cité de la musique/musée de la musique, 403 p.

ERLMANN V. (1980), *Die Macht des Wortes : Preisgesang und Berufsmusiker bei den Fulbe des Diamaré (Nordkamerun)*, Hohenschäftlarn (Allemagne), K. Renner, 2 vol.

HONEGGER M. (1976), *Science de la musique*, Paris, Bordas, 2 vol.

HORNBOSTEL E. von & SACHS C. (1914), « Systematik der Musikinstrumente. Ein Versuch », *Zeitschrift für Ethnologie* 46, pp. 553-590.

HORNBOSTEL E. von (1933), « The Ethnology of African Sound-Instruments », *Africa* VI (2), pp. 129-157 et (3), pp. 277-311.

KING A. (1980), « Nigeria », in Sadie S. (éd) *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, London, Macmillan, vol. 13, pp. 235-243.

SADIE E., éd. (2001), *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, seconde édition, 29 vol.

TURNBULL H. (1972), « The Origin of the Long-Necked Lute », *The Galpin Society Journal* 25, pp. 58-66.

VIALLET L.-N. (1995), « La musique de luth et de trompe dans les peintures tassiliennes », *Sahara* 7, pp. 96-100.

WACHSMANN K. (1964), « Human migration and African harps », *Journal of the International Folk Music Council* 16, pp. 84-88.

WEGNER U. (1984), *Afrikanische Saiten-instrumente*, Berlin, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz, 305 p. + 1 cassette.

WENTE-LUKAS R. (1977), *Die materielle Kultur der nicht-islamischen Ethnien von Nordkamerun und Nordostnigeria*. Mit Zeichnungen von Gisela Wittner. Stuttgart, F. Steiner, *Studien zur Kulturkunde*, VIII + 313 p., 375 fig., 3 cartes.